

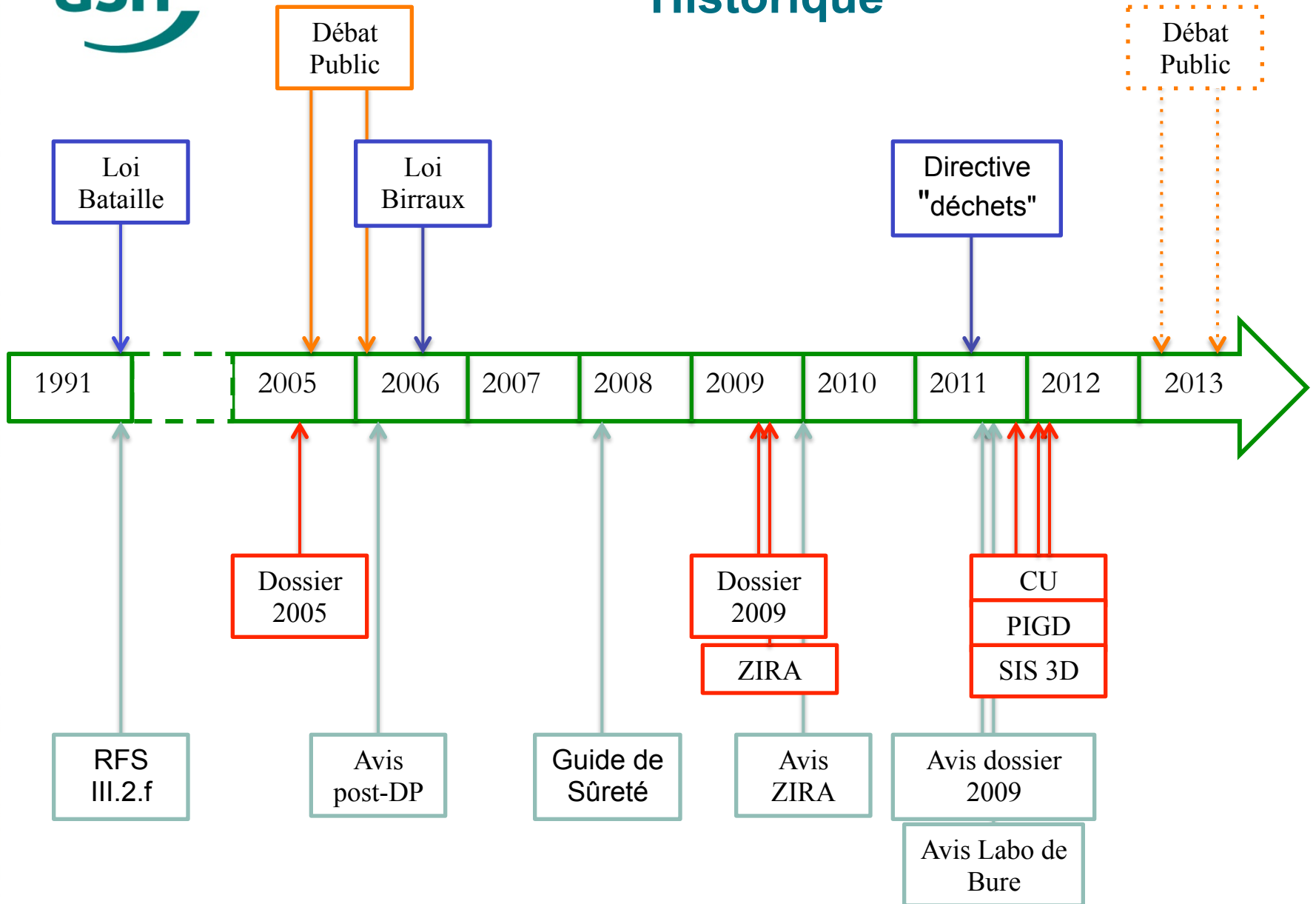


Aspects réglementaires et instruction du dossier -Étapes de l'instruction technique-

ANCCLI - réunion du 11 décembre 2012

Direction des installations de recherche et des déchets

Historique





Avis de l'ASN du 1^{er} février 2006 sur les recherches relatives à la gestion des déchets HAVL menées dans le cadre de la loi du 30/12/91

- **Axe n° 1 et 3 : séparation/transmutation et entreposage de longue durée** : ne peuvent constituer une solution de référence.

- **Axe n° 2 : stockage en formation géologique profonde** :
 - Des résultats majeurs relatifs à la faisabilité et à la sûreté d'un stockage ont été acquis sur le site de Bure
 - Une solution de gestion définitive qui paraît incontournable
 - Des éléments à approfondir pour montrer la possibilité de mise en œuvre industrielle et établir le dossier de sûreté
 - De premières positions sur la réversibilité

Avis de l'ASN du 5 janvier 2010 sur la proposition de « ZIRA »

- Importance de choisir un site pour stocker les déchets HA MAVL en vue d'une mise en exploitation du centre de stockage en 2025.
- Pas de remise en cause des conclusions émises en 2005 sur la faisabilité d'un stockage en formation argileuse dans la zone de transposition.
- Les critères retenus pour choisir la zone d'intérêt pour la reconnaissance approfondie sont pertinents et cohérents avec le guide de sûreté relatif au stockage définitif des déchets radioactifs en formation géologique
- Une localisation pour la ZIRA satisfaisante du point de vue de la sûreté
- Utilité d'une campagne de reconnaissance de sismique 3D complétée, si nécessaire, par des forages sur l'emprise de la ZIRA.



Avis de l'ASN du 26 juillet 2011 de l'Autorité de sûreté nucléaire sur le dossier de 2009

- Principales dispositions de conception, de sûreté et de réversibilité permettant de maîtriser les risques pendant l'exploitation du stockage ont été développées par l'Andra (seront à compléter dans le dossier de DAC)
- Les évolutions de conception apportées depuis l'examen du « Dossier 2005 », qui concernent principalement des éléments relatifs à l'architecture de l'installation, ne sont pas de nature à modifier les conclusions sur la faisabilité du stockage
- Nécessité de coordonner les travaux de recherche et d'expérimentations avec les différentes phases de développement du projet afin d'assurer la disponibilité des données nécessaires à la démonstration de la sûreté de l'installation le moment venu
- Poursuivre les études entre l'Andra et les producteurs de déchets concernés de façon à disposer en temps voulu des capacités nécessaires à l'entreposage des déchets de moyenne et haute activité à vie longue avant leur stockage
- Certains éléments à compléter

Perspectives

